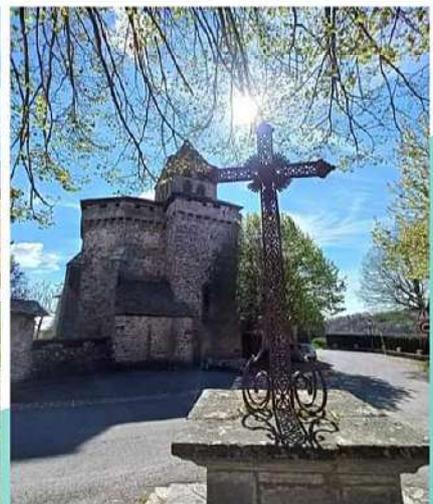


# BOUSSAC

## Bulletin Communal



Juillet 2022

# Sommaire :

La mairie vous informe.....	2
Informations diverses .....	4
Le recensement militaire.....	5
Rapport d'activité 2021 de la bibliothèque .....	6
Animations et dates à retenir .....	9
Compte rendu réunion du 13/05/2022 .....	12
Compte rendu réunion du 10/06/2022.....	13
Le tri sélectif à l'école.....	15
Les enfants de maternelle au moulin de Roupeyrac ...	16
Artistes de la mémoire .....	17
Les élèves en immersion à l'ostal Joan BODON.....	19
Les écoliers ont suivi l'eau à la trace .....	21
Les abords de l'école sécurisés.....	22
L'adressage prend forme .....	23
La boussacoise a trouvé le bon chemin .....	24
L'agent communal : entretiens de saison .....	25
Rencontre avec Isabelle MOREAUX-LOVICONI.....	26
Nouvelles tenues pour les footballeurs .....	27
ESSOR - dernier match - bilan.....	28
Concert à l'église .....	29
Balade au cœur du Carladez .....	30
Repas au village de Drulhe .....	31
Succès confirmé pour le 2 <sup>ème</sup> marché gourmand.....	32
Le coin des enfants .....	33
L'idée recette.....	34



Rédaction - diffusion :  
Commission Communale de l'information

## Édito

Voici le numéro du mois de juillet !

Vous retrouverez dans ce numéro les informations diverses, les comptes rendus des séances du conseil municipal, les articles de presse parus sur notre commune, le coin des enfants et l'idée recette !

Pour ce qui est des actualités, n'hésitez pas à consulter notre site internet ou à télécharger l'application **panneau pocket**. Elle est gratuite et vous permet de recevoir des notifications sur les événements qui se déroulent dans la commune.



*Nous vous souhaitons bonne lecture et un bel été !*



# LA MAIRIE VOUS INFORME

## **SECRETARIAT DE MAIRIE**

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 69 02 63

E-mail : [mairie.de.boussac@orange.fr](mailto:mairie.de.boussac@orange.fr)

Site internet : <http://www.boussac-aveyron.fr>

## JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

**Lundi** : 13h30 à 17h00

**Mardi, Jeudi et Vendredi** : 8h à 12h30

**Samedi** : 9h à 12h30

*Fermeture le mercredi*

PERMANENCE DU MAIRE SUR RENDEZ-VOUS : mardi après-midi et samedi matin

*Fermeture du secrétariat pour congés :*

*Du 27 au 31 juillet 2022*

*Du 7 au 31 août 2022*

## **BIBLIOTHEQUE**

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 74 79 82

@mail : [bibliothequeboussac@gmail.com](mailto:bibliothequeboussac@gmail.com)

<http://reseau.bibliotheque.baraqueville.fr/>

## **Ouverture de l'été**

Vendredi 05/08 de 20h30 à 22h00

Samedi 06/08 de 10h00 à 12h00

Dimanche 07/08 de 10h00 à 12h00

Vendredi 26/08 de 20h30 à 22h00

Samedi 27/08 de 10h00 à 12h00

## **ECOLE**

104 Rue du Centre 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 72 31 50

@mail : [0120189R@ac-toulouse.fr](mailto:0120189R@ac-toulouse.fr)

Directrice : Madame GARNIER Sylvie

*Rentrée scolaire : le 1<sup>er</sup> septembre 2022*

## **SIVOS DU PAYS SEGALI**

Pour toutes questions sur les services périscolaires, vous pouvez vous connecter via le lien suivant : [Accueil | e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) ou contacter le service au 05 65 47 96 52

## **PAYS SEGALI COMMUNAUTE**

Pour toutes questions sur les services gérés par l'intercommunalité, vous pouvez vous connecter aux liens suivants : [Accueil | e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) et [www.payssegali.fr](http://www.payssegali.fr), ou au 05 65 69 27 43

# Pendant les fortes chaleurs

## Protégez-vous



**RESTEZ AU FRAIS**



**BUVEZ DE L'EAU**



**Évitez  
l'alcool**



**Mangez en  
quantité suffisante**



**Fermez les volets et fenêtres  
le jour, aérez la nuit**



**Mouillez-vous  
le corps**



**Donnez et prenez des  
nouvelles de vos proches**



**Préférez des activités  
sans efforts**

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

# INFORMATIONS DIVERSES

## PROCÉDURES CIMETIÈRE

La commune a entrepris deux procédures au cimetière communal :

- 1- la régularisation des sépultures sans actes de concession en terrain communal ;
- 2- la procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon. Une première constatation a eu lieu sur place le lundi 20 juin 2022.

Ces deux procédures lancées au mois d'avril s'achèveront le **20 décembre 2022** pour la première, et au mois **d'avril 2023** pour la seconde.

Passer ces délais, la mairie reprendra les emplacements pour lesquels personne ne s'est manifesté.

Si vous pensez être concernés par l'une ou l'autre de ces procédures, merci de contacter la mairie.

## TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis la rentrée 2021, le **transport scolaire régional est gratuit** pour toute inscription avant le 31 juillet des élèves de la maternelle au lycée, qu'ils soient internes ou externes, dès lors qu'ils répondent aux conditions prévues par le règlement des transports scolaires.

La gratuité ne dispense pas de l'inscription qui permet notamment de dimensionner les services. Les élèves doivent obligatoirement s'inscrire sur : [www.lio.laregion.fr](http://www.lio.laregion.fr) du **13 juin au 31 juillet 2022**.

A compter du 1er août, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles.

Le **règlement des transports scolaires harmonisé** est consultable sur le site web [www.lio.laregion.fr](http://www.lio.laregion.fr)



Pour connaître les horaires de passage, merci de contacter l'entreprise Chauchard de Rieuepeyroux qui assure le transport des élèves de l'école primaire, et Ségala Secours de Baraqueville pour les élèves du secondaire.

## DECHETTERIE DE BARAQUEVILLE

Zone d'Activités de Marengo  
12160 BARAQUEVILLE  
Tél. : 05 65 71 97 84

### **Horaires d'Ouverture aux Publics**

Lundi : 9h30 à 12h30-14h00 à 18h00  
Mercredi : 9h30 à 12h30-14h00 à 18h00  
Vendredi : Fermée le matin-14h00 à 18h00  
Samedi : 9h30 à 12h30-14h00 à 18h00

## DECHETS VERTS

Rappel : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, un particulier **n'a pas le droit** de brûler ses déchets ménager à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi il est notamment **interdit** de brûler dans son jardin : *l'herbe issue de la tonte de la pelouse, les feuilles mortes, les résidus de l'élagage, les résidus de tailles de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.*

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

## RESPECT DES NORMES DE BRUIT

L'article 14 de l'arrêté préfectoral n° 2000-02427 du 11 décembre 2000 précise la réglementation en matière de bruits de voisinage **pour les particuliers**. Ainsi, si vous souhaitez démarrer votre tondeuse à gazon ou votre tronçonneuse, les jours et horaires à respecter sont les suivants :

- **Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- **Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h**



## Le recensement militaire

### C'est quoi ?

Le recensement militaire est rendu **obligatoire** par le code du service national et s'inscrit dans le cadre du parcours citoyen pour la préparation à la JDC.

### Le parcours citoyen :

- 1<sup>ère</sup> étape : un enseignement sur le monde de la défense (éducation nationale)
- 2<sup>ème</sup> étape : le recensement en mairie (à partir de 16 ans)
- 3<sup>ème</sup> étape : la participation à LA JDC (à partir de 17 ans)

### Comment ?

- Être de nationalité française ou binational
- Avoir 16 ans : la réglementation prévoit le recensement entre 16 ans et 16 ans et 3 mois pour être convoqué normalement vers 17 ans et 3 mois en JDC (pas de convocation avant 17 ans)
- Détenir un livret de famille (besoin de filiation), une pièce d'identité (prouver sa nationalité et son identité)

***Le recensement est toujours possible avant l'âge de 25 ans***

### Pourquoi ?

- La convocation et participation à la JDC
- L'inscription via l'INSEE sur les listes électorales de votre communal (registre électoral unique)



*Les jeunes gens et jeunes filles nés en **Juillet Août Septembre 2006** (3<sup>ème</sup> période) doivent se faire recenser en mairie à partir de leur date d'anniversaire.*

# Bibliothèque : Rapport d'activité 2021

rue de la mairie– 12160 Boussac

## **Renseignements généraux : Bibliothèque ouverte depuis octobre 2010**

**Local** : à usage exclusif de bibliothèque : 45 m2

**Régime juridique** : gestion directe par la commune, gérée par des bénévoles

**Jours et horaires d'ouverture : Tout public** : mardi de 16h à 18h

Samedi de 10h à 12h

1er dimanche du mois de 10h à 12h

(les jours d'ouverture peuvent être modifiés pendant les vacances)



\* **Accueils spécifiques** : à la demande pour les 3 classes de l'école : les accueils de classe sont interdits (covid) en 2021

**Fonds propre au 31/12/2021 : 4892 docs.**



**Livres adulte** : 1305

**Revue adulte** : 626

**Divers** : 50 (ado, CD Noël)

**Livres jeunesse** : 2736

**Revue jeunesse** : 175

Pas de fonds propre CD (pour changer souvent), ni de fonds DVD (trop coûteux)

**FONDS MDA** : la MDA (médiathèque de l'Aveyron) est la bibliothèque de prêts de Rodez, financée par le Conseil Général. La bibliothèque échange beaucoup avec la MDA de Rodez. Seulement 276 livres nouveaux ont été équipés pour 2021. Le local étant petit, il est préférable d'acheter le moins possible (pour ne pas augmenter le stockage), en ciblant les achats et d'échanger au maximum avec la MDA, pour qu'il y ait quand même de la nouveauté.

Priorité faite à l'espace jeunesse pour les achats et au documentaire. Un roman lu, se relie rarement. Un documentaire se consulte souvent. Un livre jeunesse profite à de nombreux enfants car ils grandissent vite.

Tous les documents qui ne sont pas achetés par la bibliothèque, sont prêtés par la MDA (romans, CD, DVD, documentaires...)

Les prêts de la MDA varient selon nos besoins et les quotas fixés par celle-ci. Les quotas sont de plus en plus serrés et le bibliobus n'a fait qu'un passage annuel. (au lieu de 2). Compléments possibles avec les navettes mensuelles et les réassorts de 300 documents 2 fois par an. Beaucoup de manutention, d'échanges mais un fonds sans cesse renouvelé.

Au 31/12/2021, la MDA a laissé 1052 documents à la bibliothèque, tout support confondu.

**Total fonds ( fonds propre + Prêt MDA) disponible au 31/12/2021 : 5944 documents**

**Budget d'acquisition** : bibliothèque : 1500 euros

Association : 600 euros (acquisitions de documents d'occasion)

**Régie** : 415 euros (encaissés par la trésorerie, pour la mairie de Boussac)

\* Avec le départ de la trésorerie de Baraqueville, la régie a été bouclée en novembre 2021. Nous n'avons donc, pas une année complète de régie.



## Les lecteurs :



**Conditions de prêts :** abonnement adulte : 11 euros

enfant : 5 euros (2 abonnements payants, le 3ème enfant gratuit)

Les abonnements sont valables 1 an, de date à date et donc peuvent être pris à tout moment de l'année

Un abonnement permet d'emprunter 5 livres, 1 CD, 1 revue et 1 DVD (par famille) pour 1 mois

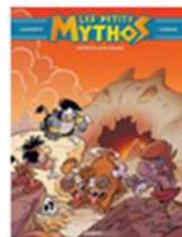
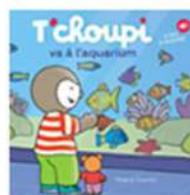
### Répartition des lecteurs :

De 0 à 14 ans	De 15 à 64	65 ans et plus
33	36	9

Total abonnés	78
---------------	----

### Publics spécifiques : 7 abonnements de groupe

- 6 abonnements de classe.
- 1 abonnement pour la garderie de l'école.



**Total d'abonnements pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021: 85 abonnements**

**Soit 140 lecteurs.**

### Pour mémoire :

Nombre d'abonnés au 31/12/2015 : **101 individuels** + 5 abonnements de groupe

Nombre d'abonnés au 31/12/2017 : **89 individuels** + 5 abonnements de groupe

Nombre d'abonnés au 31/12/2019 : **98 individuels** + 7 abonnements de groupe

Nombre d'abonnés au 31/12/2020 : **91 individuels** + 8 abonnements de groupe



### Prêts effectués pour la période et fréquentation :

**2241 prêts**

Peu de fréquentation le mardi soir, baisse du nombre de prêts, jours de prêts très irréguliers.

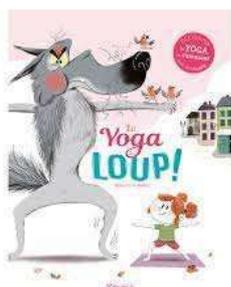
Un public toujours familial... Des lecteurs très jeunes.

### Nature des prêts :

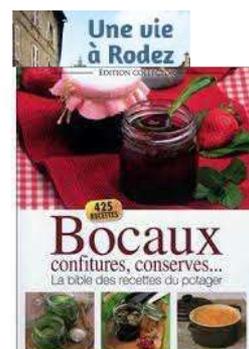
	Adultes	Jeunesse	Total
<b>Prêts de livres</b>	361	1756	2117
<b>Prêts de périodiques</b>	35	4	39
<b>Prêts de CD</b>	43	20	63
<b>Autres prêts</b>	11	11	22
<b>Total prêts</b>	450	1791	<b>2241</b>

**Nouveau logiciel :** l'élargissement du réseau a saturé le logiciel de travail Paprika . La bibliothèque fonctionne désormais, via une plateforme, avec le logiciel DECALOG SIGB, beaucoup plus performant et intuitif depuis octobre 2020.

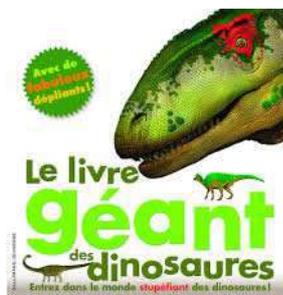
## Nature des prêts de documentaires Adultes : 4 centres d'intérêts en tête



1	Décoration, Arts, architecture	classe 700
2	Cuisine, jardin, bricolage	classe 600
3	Histoire, géographie, tourisme	classe 900
4	Littérature, théâtre	classe 800



## Nature des prêts de documentaires Jeunesse :



1	Animaux	classe 500
2	Inventions, transport, élevage, corps humain	600
3	Histoire	900
4	Arts, loisirs, sport	700



## Nature des prêts de CD :

1	CD enfants	700
2	Chansons françaises	classe 099.2
3	Musique classique	2

**Une bibliothèque dans un réseau :** souscrire un abonnement à la bibliothèque de Boussac, c'est aussi avoir accès à toutes les bibliothèques du réseau auquel elle appartient. Mêmes tarifs, même conditions de prêts sur tous les sites. Un catalogue commun de recherche. 42339 documents disponibles sur le réseau, répartis sur 7 sites.

	Baraqueville	<b>Boussac</b>	Castanet	Colombières	Gramond	Moyrazès	Sauveterre	Total
Nb de prêts	17930	<b>2241</b>	411	1395	779	1699	1423	
Nb abonnés	547	<b>85</b>	22	59	39	61	46	<b>859</b>
Fonds propre	18632	<b>4892</b>	1708	1166	1967	4906	3197	<b>36468</b>
Fonds MDA	963	<b>1053</b>	540	659	802	879	975	<b>5871</b>
Fonds total	19595	<b>5945</b>	2248	1825	2769	5785	4172	<b>42339</b>

Un abonné a donc accès à un fonds de 42339 documents répartis sur le réseau des bibliothèques du Pays Ségali et indirectement au fonds de la MDA de Rodez.

Une bibliothèque de proximité, familiale... qui essaie de s'adapter à toutes les demandes.

L'épidémie de covid a changé le mode de fréquentation des abonnés et le mode de fonctionnement de la bibliothèque.

Merci à tous nos abonnés qui ont suivi les successifs protocoles, ce qui nous a permis d'assurer les permanences.

La bibliothèque oriente aussi ses achats en fonction des thèmes abordés dans les classes et continue de prêter des livres aux classes de l'école, en attendant que l'accueil des élèves soit à nouveau autorisé. Donc, merci aux enseignantes.

De façon plus générale, merci à toutes les personnes qui ont un intérêt pour la bibliothèque... Bonnes lectures 2022.

# ANIMATIONS DATES À RETENIR

## *Nouveau à Boussac !*

*Le camion pizza « chez cri-cri » (pizza-viennoiseries) vous attend le samedi devant la salle des fêtes à partir de 18h00 :*

*samedi 23 juillet*

*samedi 06 août*

*samedi 20 août*

*samedi 3 septembre*

*samedi 17 septembre*

*Réservation 06.84.37.63.20 (Attention quantités limitées)*

## ***VENDREDI 12 AOÛT 2022***

*Rando nocturne organisée par l'Association des « Sur les chemins de Boussac et du Ségala » ; RDV place de l'église à 20h30.*

*Cf. affiche page 10*



## ***DIMANCHE 14 ET LUNDI 15 AOÛT***

*Fête des conscrits. Voir affiche page 11*

## ***DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2022***

*La Taverne d'Albert propose une journée pour une libre cuisson des produits de chacun. Le four sera allumé et ouvert à tous.*

## ***DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022***

*Déjeuner organisé par le Comité d'Animation et de Loisirs, à partir de 8h00 à la salle de fêtes*

## ***MERCREDI 26 OCTOBRE 2022***

*Atelier modelage organisé par le Centre Social du Pays Ségali de 9h à 13h à la salle des fêtes sur inscription au 05.65.72.29.19.*

## ***MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022***

*Atelier modelage organisé par le Centre Social du Pays Ségali de 9h à 13h à la salle des fêtes sur inscription au 05.65.72.29.19.*

# BOUSSAC

## RANDO NOCTURNE



**VENDREDI 12 AOUT 2022**

**20H30 PLACE DE L'EGLISE**

**2 CIRCUITS 4 ET 8 KM**

**N'oubliez pas la lampe frontale**

**Collation à l'arrivée**

**Participation aux frais 5€**



RÉSERVATION JUSQU'À VENDREDI MIDI  
AUPRÈS D' EVELYNE 0625126746  
OU CHRISTIAN 0679605204  
OU CHEMINS.SEGALA12@GMAIL.COM

SELON CONDITIONS SANITAIRES EN VIGUEUR

**14/15 AOUT**



***DIMANCHE 14 AOUT:***

20H: Repas agneau braisé suivi d'un BAL animé par Alain MANHES

***LUNDI 15 AOUT:***

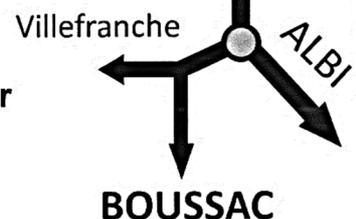
10H30: Célébration des conscrits, dépôt de gerbe  
et vin d'honneur

15H: Tournoi de pétanque au terrain de foot

20H: Repas Aligot saucisses

Places limitées / Vente à partir de 19H

22H: BAL GRATUIT animé par Spring Break Tour  
DJ KILLKAW produced by SYNFONIXEVENT



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2022**

**Présents** : BLANC Sébastien, BLANC Stéphane, BOURSINHAC Candie, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, POUGET Sabine, SOLIER Richard, SOULIE Jean-Marc.

**Absents et excusés** : BÉGUÉ Elodie, MOUYSSSET Sandrine

**Secrétaire de séance** : JANKOWSKI Sandrine,

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal, qui valide cette demande, de rajouter à l'ordre du jour la régularisation des parties communes du lotissement de la Besse, à La Baraque de Cussan.

### **CIMETIÈRE : PROCÉDURES DE REGULARISATION**

Monsieur le Maire rappelle que deux procédures sont en cours au cimetière :

- la régularisation des sépultures sans actes de concessions, d'autre part la reprise des concessions à l'état d'abandon. La première étape doit durer jusqu'au 20 décembre. Si au terme de ce délai, personne ne s'est manifesté pour régulariser, la commune récupèrera ces emplacements.
- la deuxième procédure, elle concerne les concessions qui ont notoirement plus de 30 ans d'existence, dont la dernière inhumation date de dix ans au moins et, qui ont cessé d'être entretenues. Il sera procédé à la constatation de l'état visuel dans lequel se trouve chaque concession, le lundi 20 juin 2022 à 14h00 dans le cimetière de Boussac. La possibilité est offerte aux familles de remettre en bon état de propreté et de solidité, la concession les concernant, dès à présent. Cette procédure dure 1 an. Si au cours de la procédure, la concession est remise en état, celle-ci sort de la procédure.

### **HANGAR COMMUNAL**

Monsieur SOLIER Richard indique qu'il a reçu 2 devis pour effectuer l'étude de sol obligatoire avant la construction du hangar. Le conseil municipal décide de valider l'offre d'« i-terre » pour un montant de 1570 € HT. Il présente également l'avant-projet du futur hangar communal transmis par l'architecte. Suite à ses relevés sur le terrain, le terrain n'étant pas plat, la commune devra prévoir un surcout de maçonnerie. Le Conseil Municipal valide l'avant-projet.

Le Conseil municipal valide le nouveau plan de financement de ce projet à savoir :

- Subvention au titre de la DETR 30 %	:	28 327,26 €
- Subvention Département 30%	:	28 327,26 €
- Subvention Région au titre du FRI 20 %	:	18 884,84 €
- Autofinancement Commune	:	18 884,85 €

### **SIVOS DU PAYS SEGALI**

Au cours de la dernière réunion du SIVOS, le budget prévisionnel a été adopté. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'école de Boussac compte un effectif de 59 élèves, soit une participation au SIVOS de 136 576 €. L'effectif pour la rentrée 2022 est prévu à 51 élèves.

### **PAYS SEGALI COMMUNAUTÉ**

La communauté lance une enquête sur le fonctionnement des bibliothèques et le réseau en place.

### **PROJET DE METHANISATION – COMMUNE DE COLOMBIÈS**

Le projet de méthanisation est porté par M. CAYSSIALS à Limayrac. Les travaux devraient commencer cet été. Monsieur le Maire a rencontré GRDF qui lui a présenté le tracé de la conduite gaz qui passe sur la commune (au niveau de la RD911). La conduite est subventionnée à 60 % par GRDF. 7,4 km de conduite doivent relier Limayrac à Baraqueville afin de récupérer les gaz produits à injecter sur la conduite principale.

## **REGULARISATION PARTIES COMMUNES DU LOTISSEMENT LA BESSE**

Mme BOUYSSI Colette a demandé à la commune la régularisation de la parcelle E937, qui correspond aux parties communes du lotissement de la Besse à La Baraque de Cussan. Le Conseil Municipal accepte la restitution de cette parcelle du lotissement, et prendra à sa charge les frais d'actes.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- 1) Monsieur le Maire informe qu'il a reçu une Déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis à droit de préemption urbain à Courbenac, et qu'il a renoncé à son Droit de Préemption.
- 2) Monsieur le Maire indique les horaires de permanences de chacun des élus lors des deux journées d'élections des 12 et 19 juin 2022 à l'occasion des élections législatives.

---

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2022**

**Présents** : BLANC Sébastien, BLANC Stéphane, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSET Sandrine, POUGET Sabine, SOLIER Richard, SOULIE Jean-Marc.

**Absents et excusés** : BÉGUÉ Elodie, BOURSINHAC Candie, BOUZID Patricia

**Secrétaire de séance** : JANKOWSKI Sandrine

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, qui valide cette demande, de rajouter deux points à l'ordre du jour concernant d'une part une décision modificative au budget principal et d'autre part un emprunt. Le Conseil Municipal valide cette demande.

## **PERSONNEL : CRÉATION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL**

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Monsieur le Maire propose la création d'un emploi de Rédacteur Territorial à temps complet, pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie à compter du 1<sup>er</sup> août 2022. Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 :

Filière : ADMINISTRATIVE, Cadre d'emploi : REDACTEUR TERRITORIAL,

Grade : Rédacteur territorial : - ancien effectif : 0 - nouvel effectif : 1

Le Conseil Municipal décide de créer un poste de Rédacteur Territorial à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 et d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

## **RÉFORME DE LA PUBLICITÉ DES ACTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Le maire rappelle au conseil municipal que les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site Internet de la collectivité. Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Elles peuvent choisir les modalités de publicité des actes de la commune : soit par affichage ; soit par publication sur papier ; soit par publication sous forme électronique. Le Conseil Municipal décide de choisir la modalité de publicité par voie d'affichage à la mairie des actes réglementaires et décisions à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

## **HANGAR COMMUNAL : AUTORISATION DÉPÔT PERMIS DE CONSTRUIRE**

Monsieur le Maire sollicite auprès du Conseil Municipal l'autorisation de déposer le permis de construire portant sur la parcelle cadastrée D 436, pour lequel Monsieur SOLIER en charge du dossier présente les plans établis par le bureau d'études EURO12 CONSTRUCTION agissant pour le compte

de la Commune de Boussac. Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à déposer la demande de permis de construire concernant le projet de hangar communal et à signer tous les documents relatifs à cette demande de travaux.

### **EPAGE VIAUR**

Madame JANKOWSKI Sandrine présente au Conseil Municipal les projets du syndicat mixte du Bassin Versant du Viaur, labellisé EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Le syndicat vient de lancer le Contrat Rivière Viaur III, planifié sur 5 ans. Il poursuit également son action auprès des agriculteurs pour la protection des cours d'eau avec la réalisation d'aménagements spécifiques. Le syndicat étudie également le volet assainissement avec la gestion des rejets, en lien avec les communautés de communes, ainsi qu'un volet gestion des eaux pluviales.

### **ECOLE - SIVOS DU PAYS SEGALI**

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 28 juin à 20h30 à l'école.

Concernant le SIVOS, aucune réunion n'a eu lieu depuis le dernier conseil.

### **PAYS SEGALI COMMUNAUTE**

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la dernière réunion qui a eu lieu le 9 juin 2022.

Vous pouvez retrouver les comptes rendus des séances à l'adresse suivante :

<https://www.payssegali.fr/la-communaute/pays-segali-communaute/comptes-rendus-des-reunions/>

### **COMMISSION DE SÉCURITÉ : VISITE SALLE DES FÊTES**

La commission sécurité est venue contrôler la salle des fêtes le 3 juin 2022. Le contrôle est satisfaisant.

### **PROCÉDURES CIMETIÈRE**

La visite de constatations des sépultures à l'état d'abandon aura lieu le lundi 20 juin à 14h00 au cimetière.

### **DECISIONS MODIFICATIVES**

Le Conseil Municipal approuve et autorise la décision modificative n°01 suivante au budget principal de la commune sur l'exercice 2022 :

#### **Section d'investissement :**

#### **Dépenses**

Chapitre 20 – Immobilisations corporelles

Article 2031 – Frais d'études + 2 000,00 €

#### **Recettes**

Chapitre 10 – Dotation, fonds divers et réserves

Article 10222 – FCTVA + 2 000,00 €

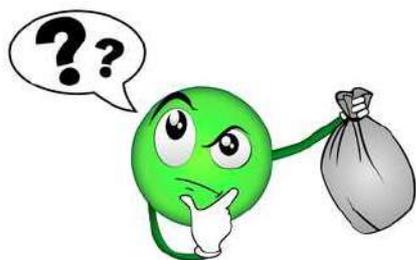
### **EMPRUNT**

Monsieur le Maire indique qu'il a consulté plusieurs établissements bancaires pour financer les projets communaux. Une réglementation européenne bloque actuellement les taux d'intérêt pour les collectivités à 1,74 %. Seul le Crédit Agricole a répondu à la consultation. Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt de 120 000 € auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées sur 15 ans.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- 1) Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le conseiller régional viendra en mairie le lundi 13 juin à 9h45 pour rencontrer les élus (*La rencontre a dû être reportée à une date ultérieure*).
- 2) Monsieur le Maire rappelle le planning de tenue des permanences des élections des dimanche 12 et 19 juin 2022.

# LE TRI SÉLECTIF À L'ÉCOLE



Le 17 mai, Geli ambassadrice du tri au sein du SYDOM (Syndicat Départemental des Ordures Ménagères) a réalisé au sein de l'école Noëlle et Yves Duteil à Boussac une animation auprès des élèves. Les ambassadeurs de tri ou chargés de communication du SYDOM interviennent régulièrement dans les écoles du territoire pour rappeler aux élèves les consignes de tri et faire découvrir l'extension des consignes applicable depuis le 1er novembre dernier. Leur implication dans ce domaine est une affaire de conviction, ils associent à leur activité professionnelle, passion et détermination.

Leur rôle est de sensibiliser les élèves à la gestion des déchets générés tous les jours et au tri sélectif car trier ses déchets permet de les rediriger vers des filières de valorisation pour être recyclés. Recycler un déchet permet d'économiser les ressources naturelles, de donner une deuxième vie aux déchets, de fabriquer de nouveaux objets et de réduire le poids du sac noir.

C'est à la demande de la Directrice de cet établissement Mme Garnier très engagée que cette animation a pu voir le jour.

+ d'infos : [www.trionstouslesemballages.fr](http://www.trionstouslesemballages.fr)



## Les enfants de la classe maternelle de Boussac au moulin de Roupeyrac

« La Chatte noire,

Dans le moulin de Roupeyrac,

Se tient assise sur son sac

Une chatte couleur d'ébène ;

Il est bien certain qu'elle dort... »

Les enfants ont découvert la maison natale du poète François Fabié, poète sans doute trop peu connu si ce n'est par des générations d'écoliers aveyronnais ayant appris et apprécié de leur temps : « La Chatte noire »

Après un travail en classe autour du poète et autour du pain, les maternelles de l'école de Boussac ont effectué leur « pèlerinage » aux moulins. Visite des plus variées puisque sont évoquées tour à tour la fabrication de la farine à la meule de pierre, grâce au moulin à eau, la confection du pain, la scierie hydraulique du XIXe siècle et bien sûr la vie quotidienne de François Fabié. Chaque écolier a réalisé un petit pain et tous les enfants sont repartis ravis de toutes ces activités et pressés de goûter leur « trésor doré » à la maison.



## **ARTISTES DE LA MEMOIRE : LES ECOLIERS METTENT EN LUMIERE LE PARCOURS D'UN POILU**

L'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) organise depuis 2006 un concours intitulé « Les petits artistes de la mémoire » auprès des élèves du cycle 3 et qui retrace au travers d'un poilu de la guerre de 14-18 l'histoire de celui-ci, illustrée par une bande dessinée. Cette année, l'école Noëlle et Yves DUTEIL s'est inscrite pour ce challenge et les élèves ont réalisé un superbe travail de reconstitution en ce qui concerne le soldat Victor PUECH, tué le 20 août 1915 à BEAUSEJOUR (Marne). Un concours qui a une vocation départementale, régionale et nationale. Initiés par l'illustratrice Isabelle ASSEMAT, ils ont traduit au travers de dessins, de couleurs et beaucoup de créativité cette histoire, qui par le biais d'un soldat choisi, rend également hommage aux 39 soldats de la commune disparus au cours de ce terrible conflit. Présentation du contexte géopolitique de l'Europe et de la France, la mobilisation, le départ, le front et les tranchées, le monument aux morts. Pour évoquer un tel drame, imaginons-nous aujourd'hui la disparition de 39 enfants de la commune d'une moyenne d'âge de 33 ans, disparus sur une période de quatre ans. Ce fut autant de drames humains et familiaux.

Voici la présentation de ce travail réalisé par les élèves du cycle 3 de l'école :

« Classe de CM 1 et CM2 Ecole Noëlle Et Yves Duteil 12160 BOUSSAC :

13 élèves de CM2

3 élèves de CM1

L'enseignante et directrice GARNIER Sylvie

### **Démarche pédagogique**

Point de départ : la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Sur le monument aux morts de Boussac, le nom de Victor Puech interpelle les élèves, il est mort en 1915 à 26 ans et les élèves connaissent Alain Puech, petit neveu de Victor qui vit sur la ferme de Grandsagnes à Boussac. C'est là qu'a vécu Victor avec sa famille.

La classe écrit aux archives de Rodez pour obtenir des informations sur Victor, elle obtient un document très important la fiche matricule des armées de Victor Puech ; cette fiche permet de retracer le parcours militaire de Victor en tant que réserviste et soldat.

En questionnant le petit neveu de Victor, les élèves apprennent que Victor Puech n'est pas enterré au cimetière de Boussac mais repose dans une Nécropole du Nord-est de la France dans le département de la Marne, la Nécropole du Pont de Marson.

De là, les élèves effectuent des recherches sur la guerre de 1914-1918 : la veille de la guerre, la mobilisation, le départ, la guerre de mouvement, la guerre de position, les femmes et les personnes âgées qui travaillent dans les usines et dans les fermes, la fin de la guerre, le monument aux morts dans le village, l'arc de triomphe à Paris.

Les élèves ont retracé le parcours de ce soldat dans cette guerre à travers un carnet de guerre Pop-up avec l'aide d'une illustratrice, Mme Isabelle Assémat. Cette illustratrice leur a présenté des techniques simples de Pop-up et d'animation papier. Les élèves se sont appropriés certaines de ces techniques pour raconter le parcours de Victor.

Les élèves et l'enseignante remercient Mme Laurence Fric, responsable du dispositif Culture et patrimoine, Mme Caroline Crepon Pillone, directrice du service départemental de l'ONACVG de l'Aveyron,

M. Sylvain Varier, directeur de l'Atelier Canopé 12,

M. Stéphanie Bernard, responsable du service pédagogique aux Archives départementales de l'Aveyron,

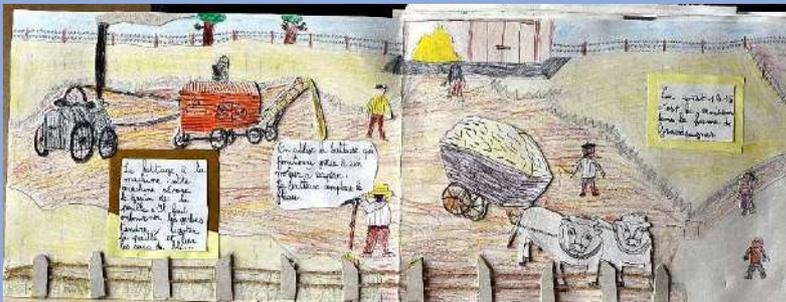
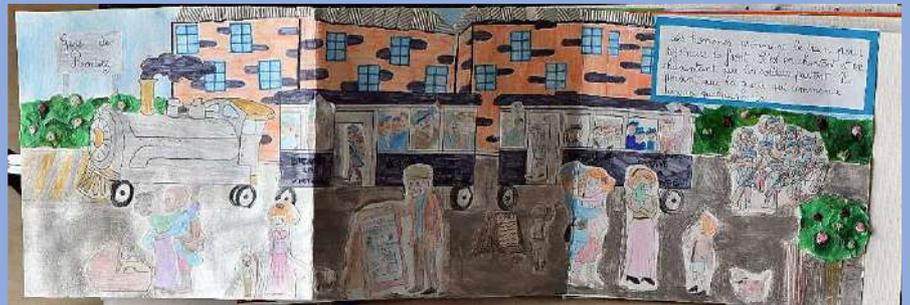
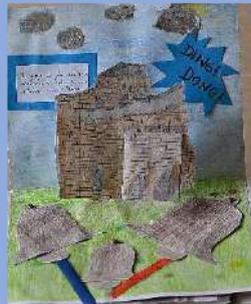
Mme Isabelle Assémat, illustratrice,

M. Alain Puech, petit neveu de Victor Puech »

Qu'il nous soit permis ici de penser en ces moments troubles de guerre aux portes de l'Europe, que cette action saura éveiller nos plus jeunes à tous ces drames engendrés par la folie de l'homme.



Félicitations aux enseignants, encadrants, et bien évidemment aux élèves pour ce très beau travail de mémoire.



# LES ELEVES EN IMMERSION A L'OSTAL JOAN BODON

L'ensemble des écoliers de l'école Yves et Noëlle DUTEIL a bénéficié tout au long de l'année de séances d'initiation à la langue occitane avec le concours de Zélie THERON, intervenante de l'association Adoc 12. Tout a commencé par des comptines, des jeux, des poèmes et des chants qui ont débouché sur l'expression même de la langue par les élèves. Cette langue, si décriée en son temps et qui fut hélas synonyme de beaucoup de frustrations vécues par les générations précédentes, retrouve droit de cité et reconnaissance de nos jours, servant de vecteur essentiel à transmettre nos racines. Afin de marquer cette fin d'année, les élèves du CP au CM2 ont eu le plaisir de passer une journée à « l'Ostal Joan BODON » de CRESPIN, véritable antre de la langue occitane en pays SEGALI. Ils ont partagé cette journée avec les écoles de CASTANET – MORLHON LE HAUT et RULLAC ST CIRQ. Quelques chants en « Langa nostra » ont débuté cette journée avant que tout ce petit monde s'installe dans la salle des fêtes pour assister à une pièce du théâtre interrégional occitan (T.I.O.) La Rampa « Quesaco e Mascomprés ». Il s'agissait là de deux compères pour le moins burlesques qui ont mis leur talent au service de l'OCCITAN entre celui qui posait des questions et celui qui avait réponse à tout, avec pour support matériel un ingénieux tricycle et ses accessoires qui ont porté l'imaginaire tout au long de la pièce. Un moment tout en adéquation avec l'imaginaire de l'écrivain Jean BOUDOU. Il y eut ensuite d'autres chansons ainsi que le volet incontournable de la danse avec « Le pied brisé » et « La grimacière ». Pour la pause repas ce fut « Lo repais tirat de la saqueta » et l'après-midi fut consacrée à des ateliers animés par Christine, Laure, Viviane, Emilie, Edith, Mathieu, Zélie et Nadège. La chasse aux mots, la construction d'une voute de pierre, et bien d'autres, sans oublier bien sûr l'incontournable visite de la maison natale de l'écrivain. Ce fut une démarche importante, pour ne pas dire essentielle, que de se replonger dans la langue de nos anciens, au même titre que toutes les opérations qui sont menées dans ce sens. Nous pensons à l'opération Al Pais, conduite par le conseil départemental et qui œuvre également à la pérennisation de cette langue si riche et qui est porteuse d'une saveur de mots magnifique.



# OSTAL JOAN BODON



## LES ECOLIERS ONT SUIVI L'EAU A LA TRACE



Dans le prolongement des nombreuses actions déjà menées auprès de l'école de BOUSSAC, le bassin versant du Vaur est venu récemment faire une nouvelle opération de sensibilisation auprès des élèves du cycle 3 (CE2 – CM 1 – CM2). Ce volet portait essentiellement sur les écoulements d'eau (pluviales et usées) qui était instruit et documenté par Alexian LITRE et Théo LAYRAT (stagiaire). Après avoir présenté au tableau les origines de ces

écoulements, les écoliers ont signé une charte qui les informe et les sensibilise aux attitudes et principes à adopter afin de les préserver et de protéger ainsi les zones naturelles. Tout le monde s'est ensuite rendu en extérieur afin de visualiser concrètement le parcours des eaux avec dans un premier temps la pose d'un panneau « La rivière commence ici, ne rien jeter » au-dessus d'une grille d'évacuation d'eau pluviale. A l'aide d'un pochoir, le même message fut également peint aux abords d'autres grilles. Pour ce qui est des eaux usées, il y eut recours au procédé bien connu depuis longtemps qui est la fluorescéine. Après en avoir déposé quelques grammes dans les toilettes, ce traceur d'un jaune fluorescent est rapidement apparu au niveau de la première bouche d'égout. Le groupe a alors pris le chemin des lagunes pour y voir apparaître, comme par magie, cette réminiscence ostensiblement colorée qui a parfaitement matérialisé son parcours. Ludovic – Agent communal – était présent pour expliquer avec de nombreux détails le fonctionnement du lagunage, ses trois bassins de décantation, la surveillance et l'entretien requis pour son bon fonctionnement.

Félicitations à toutes les parties prenantes de ce projet éducatif, Mme Garnier (directrice et enseignante), les représentants de l'EPAGE VIAUR, Ludovic et bien évidemment l'ensemble des élèves pour leur attention à cette approche vertueuse de l'environnement.



# LES ABORDS DE L'ÉCOLE SÉCURISÉS



Améliorer la sécurité et plus particulièrement aux abords des écoles fait partie des prérogatives incontournables pour une mairie. Pour faire un bref rappel historique on a encore en mémoire la configuration de l'ancienne école, contiguë à la mairie et dont la cour de récréation était traversée par une voie communale. Une situation qui n'avait pas manqué d'interloquer un inspecteur d'académie d'alors à l'occasion d'une visite. Avec la construction de la nouvelle école, les normes de

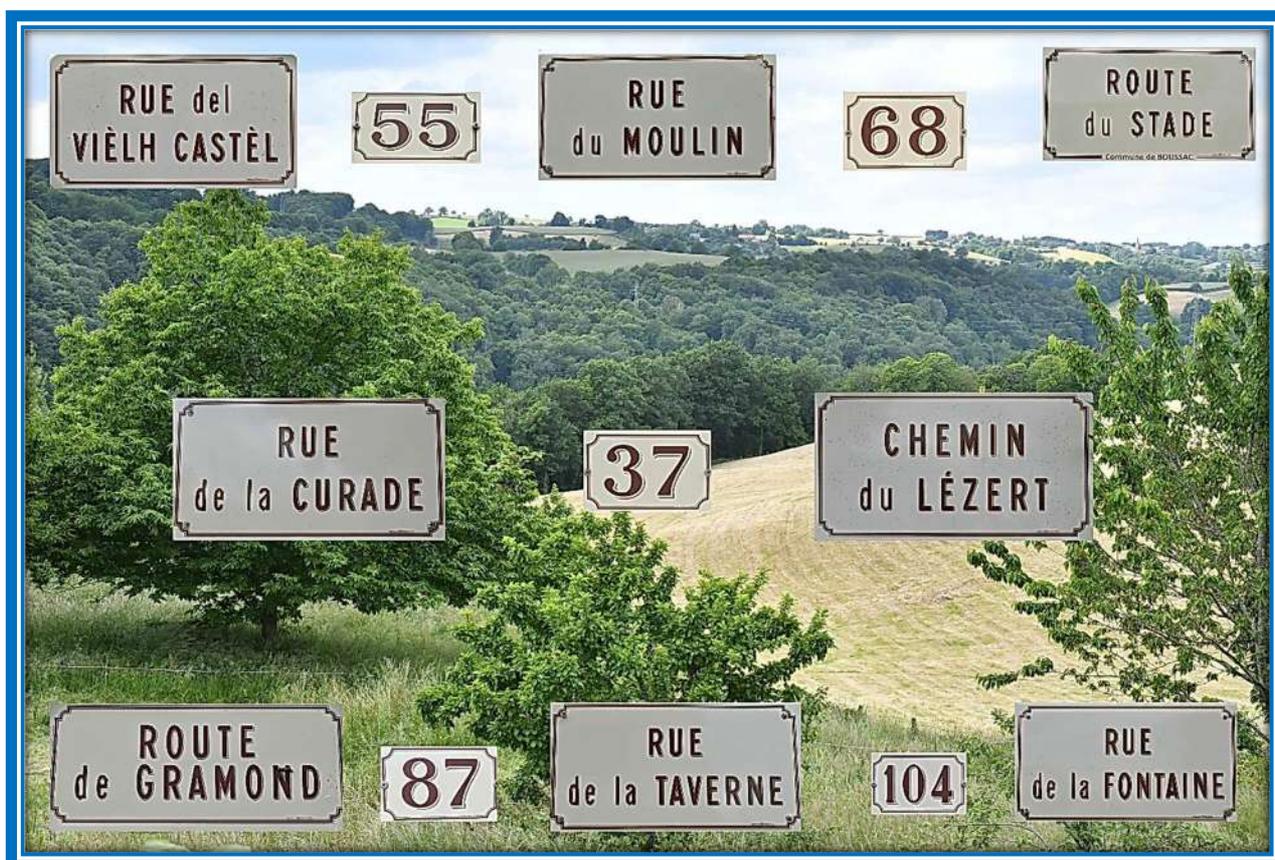
sécurité en vigueur ont été scrupuleusement appliquées afin de garantir la meilleure assurance possible aux élèves. Malgré la signalétique mise en place sur la route adjacente au bâtiment, une opération supplémentaire fut programmée avec en particulier la réalisation d'un plateau surélevé (ralentisseur), ainsi que le marquage au sol par l'installation de bandes rugueuses. L'étude de ces aménagements ont été faits par AVEYRON INGENIERIE et financés en partie par le conseil départemental. Dans le cadre de la même opération « sécurisation du village », la route du Mazet a également été dotée d'aménagements voués à réduire la vitesse par le biais de rétrécissements de chaussée. Ces travaux sont bien évidemment voués à réduire la vitesse dans le village et il est fait également appel aux automobilistes de prendre en compte ces attitudes et de faire preuve de bienveillance pour la sécurité du village traversé.



## L'ADRESSAGE PREND FORME

La mise en place de l'adressage s'étant généralisé a conduit le territoire communal à adopter cette identification normalisée, conduisant ainsi à faire une dénomination de toutes les routes et voies communales, impasses, places. Un numéro étant ensuite attribué à chaque maison ou logement en fonction de son positionnement sur les dites voies.

Le but de cette démarche a pour vocation première d'améliorer la sécurité pour les services d'urgence ainsi que ceux de la gendarmerie, tout en optimisant également la localisation de chacun pour les services courants, livraisons et autres prestations à domicile. Après avoir désigné les différentes voies d'accès de la commune et attribué un numéro à chaque habitation, cette opération en est à sa phase terminale et nous pouvons voir fleurir ici et là les plaques d'identification ainsi que les numéros attribués à chaque habitation, cette signalétique matérialisant ainsi l'opération d'adressage sur la commune qui a nécessité de dénommer précisément quatre-vingt-quatre voies, jalonnées de plus de 300 identifications individuelles (plaques numérotées).



# LA BOUSSACOISE A TROUVE LE BON CHEMIN



« Coup d'essai coup de maître » : C'est bien ainsi que pourrait se résumer ce premier raid d'orientation organisé par *Les chemins de Boussac et du Ségala*. Cette BOUSSACOISE a réuni 161 participants qui sont venus découvrir le territoire communal avec une approche ludique, sportive et qui demandait également de la perspicacité, sans oublier bien évidemment un sens de l'orientation particulièrement développé. Ayant nécessité un gros travail de préparation et d'investigations sur le terrain, le concours de François SUDRES de CENT VALEES ORIENTATION 12 fut une aide précieuse pour mettre en place une telle organisation, avec l'aide logistique et l'expérience mais également et surtout le prêt de matériel informatique pour la validation des balises et le classement final. Le but de ce challenge était de retrouver le plus grand nombre de ces 47 balises judicieusement disposées sur des sites particulièrement bien choisis. C'est ainsi que les participants se sont lancés dans cette aventure, individuellement, en équipe, en famille, toutes générations confondues et venues de plusieurs départements voisins pour sillonner routes et chemins de nos monts et vallées, à la recherche des précieux sésames. Sans prétendre faire d'autosatisfaction, on peut dire que l'ensemble des participants fut ravi de ces découvertes. Avec La Taverne d'Albert, le four à bois avait été mis à contribution pour cuire pain, quiches, pizzas et autres mets qui ont régalé tout le monde. Chacun pourra découvrir les différents classements sur le site Facebook de l'association.



# L'AGENT COMMUNAL S'ATTACHE AUX ENTRETIENS DE SAISON

S'il est un travail récurrent dans une commune, c'est bien l'entretien des espaces verts avec toutes ses composantes : Tontes, tailles de haies et autres nettoyages d'espaces publics. N'échappant pas à cette règle, l'agent communal Ludovic est rompu à ces tâches depuis quelques semaines, et ces travaux devraient se prolonger encore quelques temps. La pluie tant attendue et qui fait défaut dans le milieu agricole entre autres, va certes freiner les ardeurs de l'herbe mais les espaces verts nécessiteront toutefois un entretien périodique. Le stade, le parc de l'église, le cimetière et bien d'autres parties communales, sans compter l'arrosage certains massifs fleuris, appelleront à encore d'autres interventions. Il en va ainsi du bon accueil d'un village.

## OPERATION DE MISE EN CONFORMITE DU CIMETIERE :

Dans le cadre de cette opération, c'est le 20 juin à 14 h qu'une visite sera effectuée au cimetière afin de déterminer les tombes qui peuvent être pérennisées ou pas. Comme il fut précisé par ailleurs, toutes les personnes ayant des informations précises sur ces tombes concernées sont invitées à se présenter ce jour-là afin qu'un inventaire exhaustif puisse être réalisé. Les personnes qui seraient éventuellement intéressées par l'acquisition d'emplacements ou pour tout autre renseignement relatif au cimetière sont également conviées à ce rendez-vous.



## RENCONTRE AVEC ISABELLE MOREAUX - LOVICONI : FAUCONNIERE



Au hameau de COMBELONGUE se trouvent « les Horts de Walhalla », comprenez « les jardins des guerriers ». C'est Mme Isabelle MOREAUX-LOVICONI qui vous accueille dans cet espace verdoyant où il n'y a rien de belliqueux comme pourrait le laisser penser le patronyme des lieux. Pour tout dire, il y a bien malgré tout des guerriers qui sont recouverts de plumes, en effet une quinzaine de rapaces occupent les l'espace sous les soins bienveillants de Mme la fauconnière. Celle-ci a perdu son compagnon il y a quatre ans et a dû de ce fait gérer les choses d'une autre façon avec de surcroît les deux années de

COVID qui sont venues impacter son activité. En parlant précisément de son activité, celle-ci se décline en plusieurs volets avec entre autres l'effarouchement qui consiste à disperser pigeons ou étourneaux en milieu urbain. Elle est intervenue dans la localité de MARCILLAC notamment et doit se rendre sur le site de la faculté de médecine de RANGUEIL. Dans le cadre de ses prestations publiques itinérantes elle dispense des cours de formation de fauconnier, tant pour le loisir que dans un cadre professionnel. Toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir cette approche des rapaces peuvent participer à des balades suitées qui consistent à faire une promenade (3 personnes maximum) en compagnie de buses de HARRIS, très adaptées à cet exercice, et de découvrir ainsi le plaisir de faire voler et réceptionner ces oiseaux, sensations garanties. Quand on fait la revue d'effectif de ce que l'on pourrait appeler le cheptel, on découvre une majestueuse aigle royal qui fait état de sa prestance. On peut découvrir également autour des Palombes, un faucon pèlerin qui détient le record de vitesse en piqué, de nombreuses buses de HARRIS avec leur plumage brun et noir, une buse royale du Canada ainsi qu'une buse à queue rousse, redoutable chasseuse (lapins, lièvres, renards...). Il y a également le plus grand des hiboux qui n'est autre que le grand-duc, impressionnant par sa taille et ses grands yeux ronds qui se prénomme Vladimir. Que l'on n'y voit surtout pas un quelconque parallèle avec le trop célèbre acteur du conflit UKRAINIEN. Mme la fauconnière est détentrice d'un diplôme capacitaire pour cette activité ainsi que de toutes les autorisations sanitaires qui lui permettent d'aller faire des démonstrations lors de fêtes, médiévales et autres. Elle peut également intervenir auprès des écoles. Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur le site internet [www.lesfauconniers.com](http://www.lesfauconniers.com).



## DE NOUVELLES TENUES POUR LES FOOTBALLEURS



Il fut une époque et plus particulièrement lors de la création des clubs de football, l'équipement des tenues incombaient aux responsables de ces nouvelles associations ce qui représentait un investissement non négligeable. Avec le temps de nombreuses sociétés, particuliers et autres, ont largement apporté leur contribution qui est venue soulager de façon très significative les budgets de ces associations en offrant des jeux de maillots. C'est ainsi que tout récemment nos footballeurs se sont vus remettre cet équipement qu'ils ont tout de suite inauguré face à l'équipe de Foot Rouergue. Les généreux donateurs sont la caisse locale GROUPAMA « Les Ségalis », à laquelle Gramond – Meljac et Centrés se sont joints récemment. Jean Marc POUGET (Boussac) et Benoit CLUZEL (Gramond), membres de celle-ci ont remis ces superbes maillots aux couleurs du club en leur souhaitant d'en faire le meilleur usage. Le président de la caisse locale Didier ENJALBERT étant indisponible, s'est excusé de son absence.



## ESSOR - DERNIER MATCH - BILAN



Pour le clap de fin de cette saison l'équipe une est allée disputer mercredi dernier sa dernière rencontre de championnat au Monastère, en match de rattrapage. L'enjeu principal de celui-ci était d'obtenir un résultat nul, synonyme de troisième place au classement. Cette rencontre est engagée sur un rythme très enlevé et les deux équipes nous proposent un jeu tout à fait plaisant et agréable à regarder. La première mi-temps est très équilibrée et les deux équipes se procurent quelques occasions, c'est sur l'une d'entre elles que les locaux ouvrent le score suite à une action confuse dans la surface de

réparation. Après la pause, les violets semblent hausser leur niveau de jeu et s'offrent de belles opportunités de marquer. Sur l'une d'entre elles Damien GUIBERT reprend victorieusement un centre parfait de Romain HANRY et permet à l'équipe d'égaliser. La victoire aurait pu être envisagée au regard de quelques occasions gâchées et notre gardien Hugo ROSY se mettra en évidence en fin de rencontre pour sortir une balle qui prenait le chemin des filets. Ce score de parité scellait ainsi cette rencontre avec une place sur le podium, faisant ainsi état d'une saison particulièrement aboutie. L'équipe réserve quant à elle a terminé son parcours en bas de tableau. Quelques regrets à nourrir au vu d'un début de parcours très prometteur. Bonnes vacances à tous et à la saison prochaine.



# *L'ENSEMBLE VOCAL DES 4 SAISONS*

## *ET YAQUA CHANTER DE CENTRES AU DIAPASON*



Par ces temps de chaleur estivale, l'église était le site idéal pour retrouver une relative fraîcheur, ce qui tombait à pic avec un concert qui était programmé pour ce dimanche 19 juin. De nombreux mélomanes avaient répondu présent, et c'est avec cet auditoire copieusement garni que deux chorales se sont succédées pour le plus grand bonheur du public présent. Après l'accueil et les remerciements de rigueur, « l'ensemble vocal des 4 saisons » d'Onet le château

et « Yaqua chanter de Centres » ont successivement interprété des chants du monde, chants sacrés et classiques, à la mémoire occitane, à celle de l'Ukraine, comédie musicale de West Side Story, Negro spiritual, et bien d'autres morceaux choisis. À noter que c'est sous la conduite de Pierre LAURENT, chef de chœur résident à BOUSSAC, que les deux groupes se sont produits. Ce concert s'est clôturé par deux chants interprétés par les deux groupes réunis. Pour terminer ce moment de détente fort apprécié, Colette RIGAL qui avait assuré l'accueil et la logistique de l'église, a remercié les chanteuses et chanteurs pour leur talent en soulignant tout l'intérêt que l'on se doit de porter à la musique.



## BALADE AU CŒUR DU CARLADEZ

Pour la dernière sortie mensuelle avant la période estivale, le club « Sur les chemins du Ségala » avait décidé de sortir un peu du périmètre habituel pour une escapade dans le nord Aveyron, à LACROIX BARREZ précisément, au cœur du CARLADEZ. Après un départ groupé à 7 h de BARAQUEVILLE, nous avons rejoint le plateau via la vallée du Lot et la côte d'Entraygues. Fin prêts pour s'élancer à 9 h précises pour un circuit de 14 km organisé dans le cadre de la fête locale, nous voilà partis pour une première partie quasiment plate vers le village de Fraysse (à chacun le sien), avec ses maisons typiquement locales construites en basalte. Ce fut ensuite une longue plongée vers les gorges de la Truyère que chacun a pu apprécier avec son relief pittoresque d'où s'échappaient quelques brumes matinales. On pouvait remarquer en face le lac de ST GERVAIS qui alimente la centrale de Montezic ainsi que la cascade du saut du chien. C'était également l'occasion d'avoir une vue plongeante sur le village de Vallon et son célèbre château. La remontée allait d'ailleurs s'effectuer par le passage dans ce très beau village où une copieuse collation nous attendait et qui tombait à point nommé avant d'aborder une rampe sévère à plus de 20 % qui allait mettre les mollets à contribution. L'arrivée sur le plateau permettait de récupérer et le retour se faisait par Fraysse en empruntant le chemin du départ. Seule une légère pluie est venue contrarier cette balade à l'arrivée et la partie gastronomique allait faire partie de la récompense avec, cela ne s'invente pas, une bonne truffade. Notre guide local Francis s'est ensuite improvisé pour nous faire découvrir le site aménagé de La Fage avant que nous reprenions le chemin du retour pour mettre un terme à cette belle journée.



Parmi les festivités de ce début d'été, les habitants de Drulhe ont organisé leur repas de village annuel. Un moment de partage et de convivialité qu'ils sont prêts à renouveler l'an prochain.



# SUCCES CONFIRME POUR LE DEUXIEME MARCHÉ GOURMAND



Le succès de ce deuxième marché de pays n'a pas démenti celui du premier bien au contraire et vous avez été nombreuses et nombreux à venir passer un agréable moment de détente avec le concours de producteurs locaux venus proposer leurs bons produits et régaler les papilles. Le choix de tout concentrer cette année près de l'église et du parc s'est avéré être le bon, permettant à chacun d'apprécier ce site et son environnement qui ne manque pas d'intérêt. Les boulangers amateurs de La Taverne d'Albert ont cuit 144 pains qui avec le concours du vrai boulanger Christophe étaient à la hauteur d'accompagner les

produits proposés. La musique du groupe « Un singe en hiver » accompagnait quant à elle cette soirée où fraîcheur, détente et gastronomie étaient les ingrédients de cette activité proposée par le comité d'animation local.



# Le Coin des enfants



## DIY Papier Spinner

**Fabrique quelques spinners vraiment amusants :  
Fais les faire tourner et ils bourdonnent.**

Fournitures : ficelle, carton, papier d'imprimante avec gabarit circulaire, marqueurs, ciseaux, colle

1. Fais 2 cercles sur le papier d'imprimante.
2. Ajoutes de la couleurs à ces cercles ( Plus c'est coloré, plus c'est amusant de voir tourner...)
3. Découpes les cercles de papier
4. Utilises-les pour tracer un cercle sur le carton et découpes le carton
5. Colles les cercles de papier sur chaque côté du carton
6. Perces deux trous en plein centre du cercle en carton
7. Prends un morceau de ficelle (environ 28 pouces de long)
8. Fais passer la corde dans les trous et fais un noeud

### Il est temps de jouer avec ton DIY Paper Spinner :

Prends un morceau de corde dans chaque main avec le cercle au milieu et fais des cercles pour tordre la corde.

Maintenant, tu tires, ... détends-toi,...tires.....détends toi !

Si tu le fait correctement, les filateurs font un bruit de bourdonnement !!!

Trouve 10 différences sur le deuxième dessin. Entoure-les puis colorie le premier dessin.



tipirate.net



# L'idée Recette



**La Tapenade** : Pour vos apéritifs ou ingrédient de recette de cuisine provençale

## Pour 6 personnes:

200 g d'olives noires  
5 fillets d'anchois à l'huile  
8 câpres  
1 gousse d'ail  
3 c à s d'huile d'olive



## Préparation :

1. Hâcher finement la gousse d'ail
2. Mettre dans le bol d'un mixeur les filets d'anchois, les câpres, la gousse d'ail hâchée, les olives noires dénoyautées et l'huile d'olive.
3. Mixer finement
4. Déguster

La tapenade peut être dégustée sur canapé, notamment à l'apéritif ou simplement en la tartinant sur du pain ou en y trempant des bâtonnets de légumes. Elle permet également de faire une superbe croûte à un filet de poisson

Soleil d'été

Soleil d'été  
Tu viens caresser ma peau  
c'est la plus douce des sensations  
que je puisse sentir

Soleil d'été  
Tu illumines les jours les plus beaux  
et le chemin des passions  
à venir

Soleil d'été  
Tu te couches à l'horizon  
au dessus d'une mer qui ne peut  
que rougir

Soleil d'été  
Tu brilles avec l'Amour  
comme si l'éternité était avant  
l'Avenir

Elodie Santos, 2009

